

**CENTRE DE BALNEOTHERAPIE DALMARD
 BONNEUIL-SUR-MARNE**

Prélèvements effectués le : 11/10/2024

Liste des destinataires :

CENTRE DE BALNEOTHERAPIE DALMARD
 MAIRIE DE BONNEUIL SUR MARNE

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD94 par le Laboratoire CARSO

Paramètres	Unités	Références de qualité*	Limites de qualité*	Signification	Résultats
Température de l'eau	°C	33°C**	36°C**	Une température supérieure à 36°C présente un risque pour la femme enceinte.	32,8
Transparence	sans objet	-	-	Une transparence mauvaise présente un risque de sécurité du baigneur.	Bonne
pH	unité pH	-	6,9 à 7,7	Il agit sur la désinfection et sur le confort du baigneur.	7,6
Chlorures	mg/L	250	-	Produit de dégradation du chlore. Une valeur supérieure à 250 mg/L peut traduire un renouvellement insuffisant de l'eau.	330
Stabilisant	mg/L	-	75	Il limite la dégradation du chlore sous l'effet des UV.	0
Chlore disponible	mg(Cl ₂)/L	-	2 à 5	C'est le désinfectant de l'eau en présence de stabilisant.	<i>non mesuré</i>
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	-		2,22
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	-	Désinfectant de l'eau en l'absence de stabilisant. Non mesuré si le stabilisant est supérieur à 20	1,28
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	-	0,4 à 1,4	Non mesuré lorsque le stabilisant est supérieur à 20.	0,55
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	-	0,6	Si cette valeur est trop élevée, l'eau est irritante pour les muqueuses, les yeux et les voies respiratoires.	0,94
Carbone organique total	mg(C)/L	5	-	Matière organique dans l'eau. Une valeur élevée traduit un renouvellement insuffisant de l'eau.	5
Entérocoques	n/(100mL)	-	0	Germes témoins, indicateurs de contamination fécale récente.	0
Germes à 36°C	n/mL	100	-	Germes d'origine environnementale ou humaine, indicateurs d'un mauvais fonctionnement du traitement de l'eau.	0
Pseudomonas aeruginosa	n/(100mL)	-	0	Germes d'origine environnementale, indicateurs de la survie des germes pathogènes dans l'eau.	0
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	-	0	Germes témoins indicateurs de risque de contamination interhumaine.	0

* Seuils (applicables pour des bassin d'eau douce) à ne pas dépasser (limites) ou indicateur de dysfonctionnements sans impact direct sur la santé (références)

** Seuils applicables aux bains à remous uniquement

CONCLUSION(S) SANITAIRE(S) :

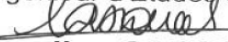
BASSIN BALNEOTHERAPIE DALMARD : L'eau du bain à remous n'est pas conforme aux exigences de qualité définies par la réglementation en vigueur.

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés de manière visible pour les usagers (article D1332-12 du code de la santé publique)

jeudi 17 octobre 2024

P/ Le Directeur général de l'ARS,

Agence régionale de santé Ile-de-France
 Pour le Directeur de la Délégation
 départementale du Val-de-Marne
 L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires


Caroline CASSONNET

